Mon Guide Mariage

GUIDE OFFERT

Le rétroplanning mariage *J-12 mois*

Toutes les étapes de la préparation, dans le bon ordre, sur deux pages à imprimer — avec leur mode d'emploi et les délais officiels de la mairie.

Mode d'emploi

Un mariage n'est pas difficile à organiser : il est difficile à organiser *dans le désordre*. Ce rétroplanning vous donne l'ordre logique des décisions — celles qui fixent tout le reste d'abord, les détails ensuite — et les délais administratifs à ne pas rater.

1. **Écrivez votre date (même provisoire) en haut de la page 4**
   Puis calculez la date cible de chaque ligne : « M-6 » signifie six mois avant le mariage, « J-21 » trois semaines avant. L'outil rétroplanning du site fait ce calcul pour vous et exporte les dates dans votre agenda.

2. **Respectez l'ordre des blocs, pas forcément le mois exact**
   Une tâche peut glisser de quelques semaines. Ce qui ne doit pas bouger, c'est l'enchaînement : budget et nombre d'invités → lieu → prestataires qui ne font qu'un mariage par jour → le reste.

3. **Donnez un responsable à chaque ligne**
   Écrivez une initiale dans la colonne « Qui » : vous, votre conjoint, un témoin, un parent. Une tâche « à deux » est souvent une tâche de personne.

4. **Cochez, datez, relisez chaque dimanche**
   Dix minutes par semaine suffisent : ce qui est fait, ce qui est en retard, ce qui arrive dans les 30 prochains jours.

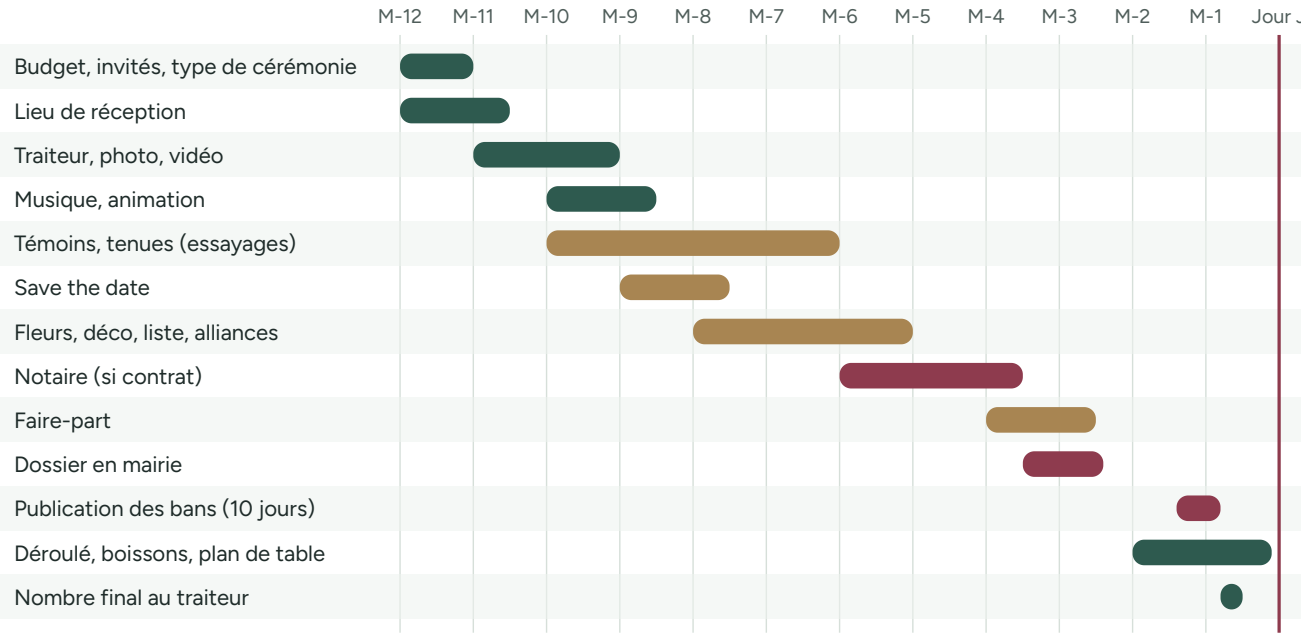
5. **Vous avez moins de 12 mois ?**
   Ce n'est pas grave : page 8, vous trouverez les versions compressées à 9, 6 et 3 mois, et les tâches à faire en priorité.

★ **La règle d'or**

Ne versez jamais d'argent avant d'avoir fixé deux chiffres : votre **budget total** et votre **nombre d'invités** (même approximatif, à 10 près). Le lieu, le traiteur, la papeterie et même la durée de la soirée en découlent.

La vue d'ensemble

Chaque barre indique la période pendant laquelle la tâche se traite habituellement. Les barres bordeaux sont les démarches officielles, dont les délais ne se négocient pas.



Les cinq décisions qui fixent tout le reste

Décision	Pourquoi en premier	Ce qu'elle conditionne
1. Le budget total	C'est la seule contrainte qui ne se rattrape pas après coup.	Nombre d'invités, gamme du lieu et du traiteur
2. Le nombre d'invités	Le coût d'un mariage suit d'abord le nombre de couverts.	Capacité du lieu, menu, boissons, papeterie
3. Le type de cérémonie	Civile seule, civile et religieuse, civile et laïque : pas le même planning.	Horaires, lieux, officiant
4. La date (et la commune)	La mairie se choisit selon votre domicile ou résidence, ou celui d'un parent.	Disponibilités des prestataires, dossier
5. Le lieu de réception	Il impose souvent un traiteur, une heure de fin, une capacité.	Presque tous les autres choix

FICHE À IMPRIMER

Rétroplanning — de M-12 à M-4

Date du mariage : ____ / ____ / _____ · Commune du mariage civil : _____

Quand	À faire	Qui	Date cible	✓
M-12	Fixer le **budget global** et le **nombre d'invités** (fourchette)			
M-12	Choisir le type de cérémonie : civile seule, + religieuse, + laïque			
M-12	Choisir la commune du mariage civil et une période de dates			
M-12	Visiter 3 à 5 lieux, puis **réserver le lieu de réception**			
M-12	Commencer la liste d'invités (A : indispensables / B : si possible)			
M-11	Réserver le traiteur (si le lieu n'en impose pas un)			
M-11	Réserver le photographe et/ou le vidéaste			
M-10	Réserver la musique (DJ, groupe) et l'animation			
M-10	Choisir les témoins (2 à 4 au total) et les prévenir			
M-10	Officiant laïque ou religieux : premier rendez-vous			
M-9	Commencer les essayages de tenues (délais de confection longs)			
M-9	Commander les save the date			
M-8	Envoyer les save the date			
M-8	Repérer des hébergements pour les invités qui viennent de loin			
M-7	Réserver le fleuriste, définir la décoration			
M-7	Ouvrir la liste de mariage			
M-6	Choisir et commander les alliances (demander le délai)			
M-6	Réserver le transport du jour J (voiture, navette)			
M-6	Réserver coiffure et maquillage			
M-5	Dégustation du menu avec le traiteur			
M-5	Contrat de mariage souhaité ? Rendez-vous chez le notaire			
M-4	Demander à la mairie la liste des pièces et le délai de dépôt			
M-4	Commander les faire-part et les cadeaux invités			

FICHE À IMPRIMER

Rétroplanning — de M-3 à l'après-mariage

Notez chaque soir de « point hebdo » ce qui a avancé. Les lignes en gras sont celles qui bloquent les suivantes.

Quand	À faire	Qui	Date cible	✓
M-3	Envoyer les faire-part (date limite de réponse ≈ 6 semaines avant)			
M-3	**Déposer le dossier en mairie** (acte de naissance de moins de 3 mois au dépôt)			
M-3	Essais coiffure et maquillage			
M-2	Écrire le déroulé de la journée, l'envoyer aux prestataires			
M-2	Estimer boissons et cocktail			
M-2	Choisir les musiques de cérémonie et d'entrée			
M-2	Préparer les textes de cérémonie, choisir les lecteurs			
M-1	Relancer les invités qui n'ont pas répondu			
M-1	Préparer le plan de table			
M-1	Confirmer horaires et adresses avec chaque prestataire			
J-21	Nombre définitif de convives au traiteur (délai du contrat)			
J-14	Dernier essayage des tenues ; faire « vivre » les chaussures			
J-10	Finaliser le plan de table, imprimer marque-places et numéros			
J-7	Briefer les témoins, leur confier le planning du jour J			
J-7	Préparer les enveloppes de règlement des prestataires			
J-2	Préparer le kit du jour J (couture, pansements, mouchoirs…)			
J-1	Déposer la décoration si possible, puis se reposer			
J+7	Rendre le matériel loué, régler les soldes			
J+60	Signaler le mariage sur impots.gouv.fr (prélèvement à la source)			
J+60	Envoyer les remerciements			

Les délais « M-x » et « J-x » sont des usages, pas des règles, sauf ceux de la mairie (voir page 7). Version datée automatiquement : monguidemariage.fr/outils/retroplanning-mariage

FICHE À IMPRIMER

Mes dates clés

À remplir dès que la date est fixée, puis à afficher sur le frigo ou à recopier dans un agenda partagé.

Échéance	Repère	Ma date	Note
Date du mariage civil	Jour J		
Cérémonie religieuse ou laïque	Jour J ou autre jour		
Lieu réservé (signature + acompte)	vers M-12		
Envoi des save the date	6 à 8 mois avant		
Rendez-vous notaire (si contrat)	avant le dépôt du dossier		
Commande des actes de naissance	juste avant le dépôt		
Dépôt du dossier en mairie	selon la mairie (souvent M-3)		
Audition des futurs époux	fixée par la mairie		
Publication des bans	10 jours d'affichage		
Envoi des faire-part	2 à 3 mois avant		
Date limite de réponse des invités	4 à 6 semaines avant		
Nombre définitif au traiteur	selon le contrat		
Dernier essayage	J-14 environ		
Soldes des prestataires	selon chaque contrat		
Retour du matériel loué	selon le contrat de location		
Signalement aux impôts	dans les 60 jours		

Contacts à avoir sous la main

Mairie (état civil) _____ Lieu de réception _____

Traiteur _____ Photographe _____

Musique _____ Témoin référent _____

Les délais de la mairie

Ce sont les seules échéances de votre préparation qui sont fixées par la loi. Elles sont résumées ici d'après la fiche officielle « Mariage en France » de service-public.gouv.fr (vérifiée le 28 octobre 2026).

3 mois
au plus : âge de l'extrait d'acte de naissance établi en France, à la date du dépôt du dossier

6 mois
au plus pour un acte établi à l'étranger (traduction et légalisation selon le pays)

10 jours
d'affichage des bans ; mariage possible à partir du 10e jour suivant la publication

1 an
pour célébrer le mariage après l'expiration de ce délai de 10 jours

Point	Ce que dit la règle	Ce qu'il faut faire
Commune	Celle du domicile ou de la résidence de l'un de vous deux, ou du domicile ou de la résidence d'un de vos parents. La résidence suppose au moins 1 mois d'habitation continue à la date de publication des bans. Être né dans une commune ne suffit pas.	Choisir la commune avant de réserver un lieu éloigné.
Dossier	Pièce d'identité, justificatif de domicile ou de résidence, informations sur les témoins, acte de naissance si la mairie le demande. Certificat du notaire en cas de contrat de mariage.	Demander la liste exacte à votre mairie vers M-4 : elle varie selon votre situation.
Audition	Audition des futurs époux ensemble, en principe obligatoire ; des entretiens séparés sont possibles. Elle peut être écartée si elle n'est pas jugée nécessaire.	Prévoir le créneau dans vos agendas.
Témoins	1 ou 2 par futur époux, soit 2 à 4 au total, âgés d'au moins 18 ans (ou émancipés), de la famille ou non.	Transmettre leurs informations et une copie de leur pièce d'identité.
Célébration	À la mairie, dans une salle ouverte au public, ou dans un autre bâtiment communal de la commune, par le maire ou un adjoint.	Confirmer l'horaire avec la mairie avant d'imprimer les faire-part.
Cérémonie religieuse	Elle ne peut pas avoir lieu avant le mariage civil.	Placer la cérémonie religieuse après la mairie (le jour même ou plus tard).

! Le piège du dossier déposé trop tôt

La validité de l'extrait d'acte de naissance se calcule **à la date du dépôt** du dossier. Ne commandez pas vos actes six mois avant : demandez d'abord à la mairie quand elle accepte les dossiers, puis commandez les actes juste avant.

Vous avez moins de 12 mois ?

Les étapes déjà « passées » ne sont pas en retard : elles sont simplement à faire tout de suite, dans l'ordre du rétroplanning. Voici comment resserrer le calendrier sans rien oublier.

Temps restant	Semaine 1-2	Semaines 3-6	Ensuite
9 mois	Budget, invités, type de cérémonie ; visites de lieux	Lieu, traiteur, photographe, musique	Suivre le rétroplanning à partir de M-8
6 mois	Budget, invités ; lieu (privilégier un vendredi ou une date hors saison)	Traiteur, photographe, musique ; save the date ou faire-part directement	Tenues en prêt-à-porter ou retouches, fleurs, mairie
3 mois	Mairie (liste des pièces, date), lieu, traiteur	Photographe, musique, tenues disponibles en boutique	Faire-part numériques ou envoi immédiat ; plan de table à J-10

Ce qu'on peut simplifier sans regret

- ☐ Remplacer save the date + faire-part par un seul envoi
- ☐ Un traiteur « tout compris » (service, vaisselle, boissons)
- ☐ Une playlist préparée plutôt qu'un groupe
- ☐ Fleurs de saison chez un fleuriste unique
- ☐ Un lieu unique pour cérémonie laïque et réception

Ce qui ne se simplifie pas

- le **dossier en mairie** et ses délais ;
- le **nombre définitif** donné au traiteur ;
- la **sécurité du retour** des invités ;
- un **contrat écrit** avec chaque prestataire.

Le point hebdomadaire en 10 minutes

1. **Ce qui est fait**
   Cochez et datez dans le rétroplanning.
2. **Ce qui arrive dans 30 jours**
   Une action précise par ligne, avec un nom.
3. **Ce qui coince**
   Un devis en attente ? Relancez par écrit, avec une date de réponse souhaitée.

Pour aller plus loin

Ce rétroplanning tient sur deux pages : c'est voulu. Si vous voulez le détail de chaque étape — questions à poser aux prestataires, clauses de contrat, démarches pas à pas, déroulé du jour J minute par minute — c'est l'objet du guide complet.

Le planning complet du mariage — 14 €

12 mois, démarches en mairie, prestataires, jour J minute par minute

Budget mariage — 9 €

Tableur poste par poste + suivi des acomptes, et son guide

Kit papeterie imprimable — 14 €

Faire-part, save the date, menus, plan de table, marque-places, livret — 3 styles

Témoins : EVJF/EVG et discours — 9 €

Organiser l'enterrement de vie et réussir le discours

Pack Mariage (les 4 guides) : 34 €. Tous les guides sont présentés sur monguidemariage.fr.

Outils gratuits

Rétroplanning daté · Budget · Calendrier des envois · Liste d'invités · Plan de table · Checklist J-30

Sources consultées le 08/11/2026

- **Service-public.gouv.fr — « Mariage en France » (fiche F930, vérifiée le 28 octobre 2026)** — https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F930
- **Service-public — « Témoins d'un mariage : quelles sont les règles ? » (fiche F1248)** — https://sites.service-information-publique.fr/vias/guide-particuliers/F1248.html

Guide offert par Mon Guide Mariage (éditeur : Vistaro, contact : vistarofr@gmail.com). Usage personnel ; vous pouvez l'imprimer librement pour votre mariage. Revente et diffusion interdites. Les informations administratives ne remplacent pas les indications de votre mairie, qui font foi.

L'équipe Mon Guide Mariage